



SENSIBILISATION

#MoisSansTabac - 2020



Pour cette cinquième année consécutive, Santé Publique France lance le #MoisSansTabac, défi collectif qui invite et soutien les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pour les 30 jours du mois de novembre. L'IREPS ARA, ambassadeur régional, accompagne les professionnels souhaitant relayer la campagne ou déployer des actions locales dans le cadre de cette opération.

29 septembre 2020 - FEURS



OBJECTIF

Outils les professionnels (tous champs d'intervention) intéressés pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne #MoisSansTabac.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Sensibilisation en présentiel de 1 jour.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques et des travaux de groupes.
Nombre de participants : entre 8 et 15.
Ce temps de sensibilisation sera organisé en fonction du contexte sanitaire et des mesures réglementaires en lien avec la COVID-19.



ANIMATEURS

Journée animée par Jason PERRIN et Régis CANAUD, chargés de projets à l'IREPS ARA.



LIEU ET HORAIRES

9h - 12h et 13h30 - 17h à Feurs
Accueil des participants à partir de 8h45

Le lieu vous sera précisé suite à l'inscription.



PROGRAMME

- Identifier les enjeux de la campagne dans une démarche de promotion de la santé.
- Questionner ses représentations en matière de tabagisme.
- Interroger sa légitimité à agir sur la question du tabac.
- Connaître les ressources locales en tabacologie et le rôle des acteurs.
- Identifier les stratégies efficaces en matière d'arrêt du tabac (conseil minimal, TNS, e-cigarette...).
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions pour mettre en œuvre des actions de proximité.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de Santé publique France

Renseignements pédagogiques :

Ambassadeur #MoisSansTabac
IREPS ARA délégation Loire
Jason PERRIN, chargée de projets
Tél. 04 77 32 59 48
beatrice.chazalon@ireps-ara.org



SENSIBILISATION

INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la journée de **sensibilisation « #MoisSansTabac »** qui se déroulera à :

Feurs le 29 septembre 2020 de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Merci d'écrire lisiblement

STAGIAIRE

NOM : Prénom :
Profession / fonction :
Adresse (si inscription à titre individuel) :
Tél :
Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :
Adresse :
Tél :
Email :

Sensibilisation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de Santé publique France.

Les autres frais (hébergement, restauration, déplacements...) sont à la charge du participant ou de son employeur.

Nombre de participants limité à 15 personnes (3 personnes maximum par structure).

Bulletin à retourner par mail ou courrier :

avant le 10 septembre 2020 à
IREPS ARA délégation Loire
26 avenue de Verdun
42000 Saint-Etienne
Tél. 04 77 32 59 48
beatrice.chazalon@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIRET : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (nom, prénom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Soutien

